le cnam
Nouvelle-Aquitaine

Fiche récapitulative

Bloc de compétences : MR132BA0 | Bloc Immobilier : Cadre juridique des travaux immobiliers

77
Total d'heures d'enseignement

Accréditation
Valable jusqu'au 31/12/2029

Présentation

Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Gérer un contentieux impliquant un opérateur privé ou public intervenant dans le secteur de l'immobilier

Nom du certificateur : Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Code RNCP : 38195 open_in_new

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Compétences :

- Sélectionner le forum et le mode de règlement le plus adapté (transaction, médiation, conciliation, arbitrage, juridictions institutionnelles étatiques ou internationales) pour régler le litige
- Identifier les points litigieux en évaluant les risques pour conduire le processus de gestion du différend
- Contribuer à l?élaboration d?une stratégie contentieuse permettant de défendre les intérêts de l?opérateur privé ou public
- Identifier et collecter les éléments de preuve afin de soutenir la stratégie contentieuse

Prérequis

- Le (la) candidat(e) doit justifier :

- soit de la licence Immobilier de l'ICH
- soit d'une autre licence ou formation de niveau au moins équivalent (bac + 3) à dominante juridique et/ou immobilière, sanctionnant un cursus post-bac d'un volume de 180 crédits européens (1200 à 1500 heures) ; les personnes bénéficiant de cette voie d'accès auront à suivre et valider les enseignements complémentaires DRM131 Marchés privés de travaux et de maîtrise d'oeuvre et DRM138 Introduction à la technologie des bâtiments, sauf à avoir déjà validé de tels enseignements dans les 10 dernières années dans le cadre de leurs études supérieures antérieures ou à justifier d'une expérience professionnelle significative dans ces disciplines
- soit d'une décision de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) reconnaissant l'aptitude du candidat à suivre dans de bonnes conditions les enseignements du master; les personnes bénéficiant de cette voie d'accès mais n'ayant pas de bases suffisantes en droit pourront être tenues de suivre et valider, dans le cadre du master 1, les enseignements complémentaires DRM001 Initiation aux études juridiques immobilières et DRM002 Droit de la propriété immobilière

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Modalités

Pour valider le bloc de compétences, l'élève doit valider les unités d'enseignement et/ou d'activité (UE et/ou UA) le composant :

- soit par succès à l'examen (épreuve de mise en situation professionnelle); la validation de l'UE nécessite une note de 10/20;
- soit par la validation des études supérieures (VES) ou des acquis de l'expérience (VAE).

Tarif

Avec mon CPF	1.200 €
Mon employeur finance	1.500 €
Pôle Emploi finance	750 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 750 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 750 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formationopen_in_new ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Suites de parcours : poursuites d'études possibles

Suite de parcours possible sous condition de prérequis vers le Master Immobilier décliné en 2 spécialités :

- Promotion immobilière
- Expertise conseil en patrimoine immobilier

Passerelles : lien entre certifications

Ce bloc de compétences est issu du Master Immobilier décliné en 2 spécialités :

- Promotion immobilière
- Expertise conseil en patrimoine immobilier

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :

- Promoteur-constructeur
- Responsable développement foncier
- Responsable de programme immobilier
- Gestionnaire de portefeuille immobilier
- Responsable développement foncier
- Conseiller en immobilier d'entreprise